

Manuscrit 47 (K43)

**Copie de lettre de Nicéphore Niépce à Augustin François Lemaître
16 février 1827**

<Copie de la main d'Isidore Niépce>

Monsieur Lemaître, Graveur,
Rue Mazarine, N°32, à Paris

Châlon sur Saône, le 16 février 1827

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre¹ en réponse à la mienne² qui vous annonçait/
l'envoi des planches³. Je suis surpris et peiné de voir qu'on vous/
a fait subir un droit de 35^{cm} puisque le port de ces planches avait/
été affranchi à raison de 2 f. 8 sous. Comme il n'est ni juste ni/
convenable que vous supportiez cet excédent de dépense, je m'arrangerai/
de manière que vous en soyez remboursé./

Je suis bien aise, Monsieur, d'avoir provoqué toute la/
franchise et la sévérité de votre critique dans l'examin de mes/
faibles essais. Je vous en remercie sincèrement, et il ne me reste/
plus qu'à en profiter, si la tâche n'est pas au dessus de mes/
forces. Vous voyez que je ne me décourage point, mais que je ne/
me fais pas illusion. Je ne sens que trop effectivement, quelle serait/
la témérité de l'entreprise comparée à l'insuffisance de mes moyens./

Si pour réussir il me fallait employer les ressources d'un art/
dont vous connaissez, Monsieur, toutes les finesses, et qui,/
malgré cela, vous présente tant de difficultés, toute mon/
ambition se bornerait donc à pouvoir constater par des résultats/
positifs la possibilité d'un succès satisfaisant dans les/
différentes applications de ma découverte. Les observations que/
vous m'adressez sont bien fondées et parfaitement justes./

En effet, j'ai toujours remarqué moi-même, dans mes essais/
de gravure sur pierre, sur cuivre et sur étain, ce sablé et cette/
rondeur des tailles que vous signalez⁴. Le sablé est bien/
certainement produit par la fragilité ou la perméabilité du vernis/
appliqué en couche trop mince ; mais, quand à ce qui concerne/
l'arrondissement et la confusion des tailles dans la partie des/
ombres, je ne puis, Monsieur, en expliquer la cause qu'en/
l'attribuant à la divergence du rayon lumineux, et la/
résistance plus au moins grande qu'il s'éprouvent dans leur transmission ;/
inconvenient qui, autant que je puis croire, n'existerait plus s'il/
m'était possible de remplacer par l'emploi du Mégascope⁵ les procédés/
dont je me sers pour la copie des gravures. Vous allez sans doute/
m'objecter qu'en admettant les suppositions les plus favorables/
vous ne concevez pas comment je pourrai me passer des secours/
de l'art⁶. Là-dessus, Monsieur, je vous prierais de considérer que/
dans ce cas, le résultat de l'opération principale, serait tel,/

¹ cf. Lettre du 7 février 1827, ASR.

² cf. Lettre du 2 février 1827, ASR.

³ « *La Sainte Famille* », deux exemplaires du portrait du « *Cardinal d'Amboise* » et deux exemplaires d'un paysage (très certainement le « *Paysage d'après Le Lorrain* »). Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR.

⁴ Ce « sablé » que Lemaître reprochait aux planches d'étain de Niépce était principalement dû à la fragilité du vernis au bitume de Judée. Très visible, cet effet malencontreux faisait perdre une large part de leur lisibilité aux épreuves qu'on pouvait en tirer.

⁵ Le mégascope est une invention datant de 1780 due au chimiste et physicien français Jacques Charles (1746-1822). Il projetait dans une pièce obscure, par le biais d'une lentille convergente, en les agrandissant ou les diminuant, des corps non transparents comme les bas-reliefs, les gravures ou les médailles.

⁶ Autrement dit de l'intervention d'un graveur pour retoucher les copies de gravures obtenues par l'action de la lumière.

qu'alors l'office de la main se réduirait à verser l'acide sur/
la planche qui se trouverait attaquée et creusée dans le rapport//

de la dégradation des teintes : car s'il en était autrement, je/
devrais à plus forte raison désespérer de fixer l'image des/
objets représentés dans la chambre noire⁷ ; cette image qu'on peut/
regarder comme le beau idéal du lavis⁸, étant toute composée de/
nuance extrêmement délicates ; cependant mon procédé est/
susceptible de les retenir et de les exprimer avec une grande fidélité./

Je ne prétends pas dire par là qu'il soit de même possible/
d'obtenir ce résultat sur métal, à l'aide des acides, car le/
genre de l'aguatinta dont je n'ai d'ailleurs qu'une idée très/
superficielle⁹, me semble présenter de grandes difficultés ;/
mais s'il fallait renoncer à l'avantage de multiplier les/
épreuves par le moyen de la gravure¹⁰, on aurait du moins celui/
de se procurer une copie exacte et inaltérable de la nature par ce/
même procédé¹¹./

Vous êtes fâché, Monsieur, que je n'aie pas persisté à faire/
mes essais sur cuivre¹². A dire vrai, je n'y ai point renoncé ;/
et si depuis je me suis servi de planches d'étain, c'est/
parce que je les avais fait venir pour ma chambre noire ;/
ce métal à cause de sa blancheur, me paraissait mériter/
préalablement la préférence./

Je suis aussi flatté que reconnaissant de l'offre que/
vous voulez bien me faire de votre Burin ; mais je n'oserai/
le réclamer que dans le cas où j'obtiendrais par la suite des/
résultats plus dignes de votre suffrage. La crainte de vous/
paraître indiscret m'avait empêché de vous prier, Monsieur, de/
faire tirer une ou deux épreuves de celles de mes planches qui/
en sont susceptibles. Vous m'obligeriez donc si vous aviez/
la complaisance, en me renvoyant les planches, d'y joindre/
quelques épreuves. J'accepte aussi, avec grand plaisir, la/
préparation à l'eau-forte que vous voulez bien mettre si/
obligeamment à ma disposition¹³. Je ne pense pas, Monsieur,/
que vous vouliez vous en défaire ; car dans ce cas, je ne pourrais/
les accepter qu'avec une restriction, comme pour les épreuves :/
je sens, que j'ai déjà trop abusé, peut être, de vos bontés./

Agréé, je vous prie, Monsieur, les assurances de ma parfaite/
considération./

J.N. Niépce.

Rue de l'Oratoire n°1^{er}

⁷ Les points de vue.

⁸ Nicéphore se plaisait à comparer la continuité des teintes de ses points de vue à la technique du lavis. Esthétiquement, les images obtenues à l'aide de ce procédé graphique étaient en effet ce que Nicéphore connaissait de plus comparable aux extraordinaires effets qu'il obtenait à l'aide de sa chambre noire. En 1825, il avait déjà utilisé cette expression dans une lettre à son cousin de Curley : « *il est possible d'obtenir [grâce aux points de vue] les nuances les plus délicates ; ce qui serait le lavis dans toute sa perfection* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF).

⁹ Comme il l'avait déjà indiqué à son frère quelques mois auparavant : « *ce genre de gravure imitant l'aqua tinta dont j'ignore les procédés présente des difficultés et exigera de ma part bien des tâtonnements à moins que je ne me procure un ouvrage sur cette matière* » (cf. Lettre du 5 novembre 1826, ASR).

¹⁰ Dans les faits, Nicéphore renoncera à graver ses points de vue à partir de l'été 1827.

¹¹ En quelques mots, Nicéphore livre ici une parfaite définition des principales caractéristiques de son invention.

¹² En effet, depuis son premier contact avec Lemaître (en 1825), Nicéphore avait délaissé le cuivre pour l'étain : « *je n'emploie plus le cuivre, mais l'étain ; ce dernier métal réfléchissant mieux la lumière à raison de sa blancheur, et pouvant être dissout par un acide beaucoup plus faible. cette heureuse idée m'est venue il y a quelques tems, et je m'en félicite ; car j'ai déjà obtenu des résultats très satisfaisans. je grave dans ce moment un sujet assez joli : aussitôt que la planche aura assez de creux pour recevoir l'encre d'impression, j'en ferai tirer des épreuves, et je vous en enverrai* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 16 juin 1826, BNF).

¹³ Une vue des tours de Notre-Dame de Paris (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 7 février 1827, ASR).